

Révolution diplomatique africaine pour un apaisement global ? Relever les défis géopolitiques contemporains par le prisme de l'Ubuntu

Jean-David Pantet Tshibamba, Mai 2024, UPYA (Pôle analyse et réflexion)

Publié le 31.05.2024

Le monde traverse actuellement une phase de recrudescence marquée des tensions géopolitiques, un constat qu'il suffit d'observer à travers la presse écrite, les chaînes d'information en continu ou les plateformes numériques d'actualité. La multiplication des conflits armés, le retour de logiques de blocs et les risques qui leur sont associés (qu'il s'agisse d'une escalade militaire globale ou de menaces nucléaires) s'accompagnent d'une crise profonde du multilatéralisme. Les enceintes traditionnelles de gouvernance internationale, à l'instar du Conseil de sécurité des Nations unies, peinent de plus en plus à susciter l'adhésion, en particulier parmi les pays du « Sud global ».

La diplomatie internationale se trouve ainsi soumise à une pression inédite, tandis que ses modes opératoires semblent entrer dans une nouvelle phase de transition historique. Le système multilatéral libéral contemporain, structuré d'une part autour des Nations unies comme principale arène diplomatique, et d'autre part autour des institutions de Bretton Woods en tant que piliers économiques, montre des signes évidents d'essoufflement. Conçus au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces mécanismes, après près de huit décennies de fonctionnement, apparaissent de moins en moins aptes à répondre efficacement aux crises complexes du monde contemporain. Parallèlement à cette érosion progressive, on observe un retour en force de logiques diplomatiques plus strictement stato-centrées. Ces pratiques, parfois rapprochées de la *Realpolitik* allemande de la fin du XIX^e siècle (Les Echos, 2015), se caractérisent par une réaffirmation de la primauté de l'intérêt national, souvent au détriment des principes de gouvernance multilatérale.

En outre, certains observateurs estiment assister à une reconfiguration progressive de l'ordre mondial rappelant, par certains aspects, la période du rideau de fer. Cette dynamique tendrait à structurer le globe autour d'une ligne de fracture binaire opposant, d'un côté, les défenseurs, majoritairement occidentaux, du système libéral existant, et de l'autre, un ensemble de puissances qualifiées d'émergentes, qui convergent autour de la volonté de remettre en cause le statu quo en contestant les modèles actuels de gouvernance globale. Ces dernières invoquent régulièrement l'avènement d'un monde multipolaire comme principe organisateur des relations internationales contemporaines. Dans ce contexte, les références médiatiques à une « nouvelle guerre froide » se sont multipliées au cours de la dernière décennie (The Guardian, 2014). S'il convient néanmoins de nuancer ce type de

lecture, il n'en demeure pas moins que les tensions internationales s'intensifient et que la dynamique globale actuelle s'inscrit clairement dans une logique de confrontation accrue.

Dès lors, face à un environnement international de plus en plus instable, les États sont-ils condamnés à opérer un choix binaire ? Chaque nation doit-elle nécessairement s'aligner sur un modèle occidental perçu comme en déclin ou, à l'inverse, rejoindre le camp des contestataires, souvent, et parfois abusivement, assimilé aux BRICS ?

Dans ce contexte de tumulte généralisé, il apparaît pertinent de s'interroger sur la place du continent africain. Bien que celui-ci concentre, à moyen et long terme, certaines des perspectives de développement politique, économique et démographique les plus significatives à l'échelle mondiale, il demeure fréquemment cantonné à un rôle de spectateur sur l'échiquier international. Et si, à rebours de cette lecture habituelle, l'on envisageait que les ressorts d'un apaisement global puissent précisément émerger d'Afrique ?

L'histoire montre en effet que les périodes de fortes turbulences internationales ont souvent constitué des moments propices à l'émergence de nouvelles idées et de paradigmes diplomatiques inédits. Il devient dès lors légitime de s'interroger sur les dynamiques susceptibles de naître du contexte actuel de tension et d'instabilité. Est-il réaliste d'imaginer l'émergence prochaine d'une voie alternative, offrant aux États une option nouvelle, un modèle différent d'agencement des relations internationales et de positionnement géopolitique, capable d'atténuer, voire de dépasser, les clivages précédemment évoqués ?

Dans cette perspective, une question centrale se pose : un tel modèle, s'il venait à se concrétiser, pourrait-il émerger du continent africain lui-même, et plus spécifiquement s'ancrer dans une tradition philosophique largement partagée à travers celui-ci, communément désignée sous le nom d'*Ubuntu* ?

Ubuntu, un paradigme philosophique pan-africain ?

Dans un premier temps, il convient de clarifier la signification du terme Ubuntu. Que recouvre précisément cette notion encore relativement peu familière au grand public ?

L'Ubuntu désigne avant tout un concept, plus précisément une tradition philosophique, que l'on retrouve au sein de nombreuses cultures africaines, notamment parmi les peuples bantous, présents dans une vaste partie de l'Afrique centrale et australe. Il s'agit moins d'un système doctrinal formalisé que d'une vision du monde structurante, transmise par les pratiques sociales, les normes communautaires et les récits collectifs.

Le mot Ubuntu trouve son origine dans les langues zouloue et xhosa, largement parlées en Afrique du Sud. Il est communément rattaché à l'expression zouloue « Umuntu ngumuntu ngabantu », que l'on peut traduire littéralement par « une personne est une personne grâce aux autres personnes » (Koulayan, 2008). Cette formule résume l'essence même de l'Ubuntu, à savoir une conception de l'existence humaine fondée sur l'interdépendance, selon laquelle l'accomplissement et l'épanouissement de l'individu ne peuvent être pensés indépendamment de son appartenance au groupe et des relations qu'il entretient avec celui-ci. Bien qu'aucune traduction exacte ne puisse rendre toute la richesse sémantique du

terme en français, l'Ubuntu se rapproche de l'idée d'humanité partagée, entendue comme qualité morale et relationnelle.

Le concept a été largement popularisé à l'échelle internationale par l'archevêque et prix Nobel de la paix Desmond Tutu, qui s'en est inspiré pour promouvoir une idéologie de réconciliation dans une Afrique du Sud post-apartheid encore profondément marquée par plusieurs décennies de ségrégation raciale (Battle, 2008). La recherche de la paix sociale occupe ainsi une place centrale dans la philosophie de l'Ubuntu, en contraste notable avec d'autres conceptions de l'idéal humain, telles que l'individualisme libéral, qui privilégient l'autonomie de l'individu sur les liens communautaires.

Cette priorité accordée à la cohésion sociale permet notamment de mieux comprendre la stratégie de réconciliation nationale adoptée à la fin de l'apartheid. En 1995, les autorités sud-africaines mettent en place la Truth and Reconciliation Commission (TRC), placée sous la direction de Desmond Tutu. Cette commission avait pour mission d'établir la vérité sur les violations des droits humains commises durant l'apartheid, tout en évitant une logique strictement punitive. Le dispositif reposait sur l'octroi d'amnisties conditionnées à des aveux complets, dans l'objectif d'éviter une nouvelle polarisation raciale de la société et de favoriser la restauration de la cohésion nationale et de la paix sociale (Leman-Langlois, 2005). À cet égard, la TRC, dont le concept fut ensuite répliqué dans d'autres pays, peut être interprétée comme une traduction institutionnelle contemporaine de la philosophie traditionnelle de l'Ubuntu, intégrée à un cadre juridique moderne.

Par ailleurs, si le terme Ubuntu est spécifiquement associé à l'Afrique du Sud, il renvoie en réalité à un ensemble de pratiques et de représentations présentes, sous des formes et des appellations diverses, dans l'ensemble de l'aire culturelle bantoue, et possiblement au-delà. En République démocratique du Congo, par exemple, les locuteurs du lingala emploient le terme Bomoto (Fagunwa, 2019), tandis qu'en Angola, certaines populations font référence au concept de Gimuntu (Kamwangamalu, 1999). Ces notions, trop nombreuses pour être recensées de manière exhaustive, sont présentes dans une grande diversité de langues africaines et renvoient toutes à une conception solidaire et collectiviste de l'humanité, dotée de fondements symboliques proches de ceux de l'Ubuntu.

Au-delà même de l'aire bantoue, d'autres traditions philosophiques africaines présentent de fortes analogies avec ces principes. On peut notamment citer la Teranga sénégalaise, l'Ebi des peuples yoruba d'Afrique de l'Ouest (Fagunwa, 2019), ou encore le Xeer des clans somaliens de la Corne de l'Afrique (Menkhaus, 2008). L'existence de ces référents multiples suggère une continuité profonde autour de l'idée d'accomplissement de l'individu par le collectif et de préservation de la paix sociale à travers une large partie du continent africain, laissant entrevoir l'hypothèse d'un paradigme philosophique à portée potentiellement panafricaine.

Pour des raisons de clarté et de concision, le présent article utilisera néanmoins le terme générique Ubuntu afin de désigner l'ensemble de ces traditions communautaires africaines, sans se limiter à leur seule expression sud-africaine.

L'Afrique peut-elle révolutionner le monde avec l'*Ubuntu* ?

À présent que la notion d'*Ubuntu* a été explicitée, il convient de revenir au questionnement formulé en introduction. Comment atténuer les tensions internationales et insuffler du renouveau dans un contexte mondial contemporain marqué par la fragmentation ? Et de quelle manière l'Afrique, à travers l'*Ubuntu*, pourrait-elle, à terme, contribuer à cet objectif en redéfinissant les contours du paysage géopolitique mondial ?

Une telle hypothèse est, à l'évidence, ambitieuse. Elle appelle donc l'ouverture d'une réflexion approfondie sur les trajectoires possibles et sur les moyens susceptibles d'en favoriser la concrétisation. L'*Ubuntu*, par la vision du monde qu'il propose et par sa conception solidaire des relations sociales, dispose-t-il réellement du potentiel nécessaire pour engendrer, de manière crédible, une doctrine diplomatique nouvelle, transposable à l'échelle internationale ? Autrement dit, l'Afrique peut-elle contribuer à transformer en profondeur l'ordre mondial à travers l'*Ubuntu* et, si tel est le cas, selon quelles modalités ?

Il existe, en effet, un écart considérable entre une tradition philosophique principalement orientée vers la solidarité et la préservation de la paix sociale à l'échelle locale, voire nationale comme l'illustre l'exemple sud-africain, et l'élaboration d'un système structuré de régulation des relations internationales. Dès lors, plusieurs interrogations s'imposent. Quels défis contemporains l'*Ubuntu* permettrait-il d'appréhender de manière plus pertinente que les cadres existants ? Quelles innovations, notamment institutionnelles ou procédurales, ce paradigme pourrait-il introduire dans l'arène diplomatique ? Quels outils et quelles structures seraient nécessaires pour assurer son déploiement effectif sur la scène internationale ? Enfin, une fois un tel modèle formalisé, par quels mécanismes ses promoteurs pourraient-ils en assurer la diffusion et favoriser son adoption par une masse critique d'États ?

Cette série de questions, loin d'être exhaustive, dépasse largement l'ambition de fournir des réponses définitives. Un tel processus, s'il devait aboutir, ne pourrait s'inscrire que dans le temps long et exigerait des réflexions approfondies, concertées et pluridisciplinaires de la part des diplomates, des décideurs politiques et des intellectuels africains. Il demeure toutefois possible d'esquisser, à ce stade, certaines pistes de réflexion et quelques propositions susceptibles d'alimenter et de structurer ce débat.

Trancher avec la doctrine de l'alignement : le grand défi diplomatique africain du 21^e siècle

Comme évoqué précédemment, l'échiquier international semble, une fois encore, s'inscrire dans une dynamique de fragmentation croissante en blocs rivaux. Cette dichotomie géopolitique, bien qu'elle doive être nuancée, exerce néanmoins une pression tangible sur de nombreux États, les incitant à s'aligner sur l'un ou l'autre camp. Cette situation se manifeste avec une acuité particulière sur le continent africain, où nombre de pays se trouvent aujourd'hui pris entre leurs sphères d'influence traditionnelles, souvent occidentales, et l'irruption d'acteurs concurrents issus du monde dit émergent. Ces derniers

sont le plus fréquemment chinois ou russes, mais également, de manière croissante, émiratis, turcs ou iraniens.

Dans certains contextes, cette concurrence géopolitique donne lieu à des situations particulièrement instables. La région du Sahel en offre une illustration frappante, où les sphères d'influence française et russe s'affrontent dans une rivalité intense. Sans en être l'unique cause, cette compétition tend à exacerber les tensions régionales et à aggraver la crise profonde que traverse depuis plusieurs années la CEDEAO. Il apparaît ainsi que les choix géopolitiques clivants auxquels sont confrontés de nombreux États africains ne correspondent pas toujours à une maximisation de leurs intérêts propres.

Plus largement, l'Afrique semble progressivement redevenir un espace de confrontation entre puissances et blocs politiques extérieurs. Cette configuration n'est pas inédite dans l'histoire récente du continent, puisqu'elle prévalait déjà durant la guerre froide et, auparavant encore, à l'époque de la colonisation, lorsque les impérialismes européens se disputaient des zones d'influence sur le sol africain. Une telle situation place le continent dans une position structurellement vulnérable, en accentuant la conflictualité régionale et les risques de basculement vers des affrontements armés, au détriment des perspectives de développement à l'échelle continentale.

Dans ce contexte, l'émergence d'un modèle alternatif, rompant avec la logique de l'alignement systématique sur des acteurs externes, pourrait constituer une option à la fois novatrice et bénéfique pour de nombreux pays africains. Un tel modèle offrirait aux États la possibilité de définir plus librement leurs trajectoires politiques, économiques et idéologiques, de renforcer les dynamiques d'unité régionale et d'acquérir une capacité d'influence accrue sur la scène internationale, sans devoir se ranger exclusivement derrière des positions pro-occidentales, pro-chinoises ou pro-russes.

En outre, si l'Afrique parvenait à s'affirmer collectivement comme un bloc politique fondé sur la neutralité, elle pourrait mobiliser ce positionnement pour proposer au reste du monde des espaces diplomatiques favorisant le dialogue entre parties belligérantes. Historiquement, certains États traditionnellement neutres, tels que la Suisse, ont régulièrement endossé ce rôle de médiation. Toutefois, le conflit en Ukraine et les difficultés récentes à identifier des États unanimement reconnus comme neutres et aptes à accueillir des négociations de paix, la Russie ne reconnaissant par exemple pas la Suisse comme médiateur crédible dans ce contexte précis (Le Temps, 2024), mettent en lumière une pénurie globale d'espaces diplomatiques perçus comme véritablement impartiaux.

Dans cette perspective, une Afrique politiquement alignée sur elle-même et revendiquant une neutralité assumée pourrait proposer l'organisation d'initiatives et de sommets internationaux pour la paix, dans des villes telles qu'Abidjan, Johannesburg ou Nairobi. Une telle évolution offrirait une réponse crédible aux impasses diplomatiques actuelles et à venir, tout en contribuant à inscrire durablement l'Afrique, en tant que bloc, parmi les acteurs majeurs du système international.

Bâtir une vision du monde partagée et raviver la flamme du non-alignement

Toutefois, un tel bloc géopolitique ne pourrait être cohérent qu'à la condition de s'articuler autour d'une vision du monde partagée. La cohésion politique de l'Occident, par exemple, repose sur un consensus relatif entre ses États membres, fondé sur l'adhésion à une conception commune de l'ordre libéral et à la reconnaissance de ses vertus supposées. À l'inverse, l'émergence des BRICS comme acteur politique s'explique par la conviction partagée de plusieurs nations quant à la nécessité de faire advenir un monde multipolaire, structuré autour de relations interétatiques davantage bilatérales. Dès lors, si les États africains nourrissent l'ambition de s'ériger en bloc distinct, évitant à la fois un alignement mécanique sur l'Occident et une intégration subordonnée à certains pôles émergents, ils devront nécessairement se doter d'une vision commune et d'un paradigme diplomatique partagé, capables de structurer et de maintenir leur cohésion. C'est précisément dans cette perspective que l'Ubuntu pourrait s'imposer comme un candidat pertinent, en tant que socle normatif susceptible de soutenir l'émergence d'une Afrique autonome, unie et pleinement actrice de la géopolitique mondiale.

Il est, par ailleurs, éclairant d'approfondir le parallèle, certes parfois exagéré, établi par certains observateurs entre la période contemporaine et celle de la Guerre froide. Il convient notamment de rappeler que, durant cette dernière, le monde était loin d'être strictement divisé en deux blocs parfaitement homogènes, comme le suggèrent certaines lectures rétrospectives simplificatrices. D'une part, plusieurs États adoptaient des postures ambivalentes au sein même de leur camp, à l'image de la France du général Charles de Gaulle et sa politique vis-à-vis de l'OTAN, ou encore de la Roumanie de Nicolae Ceaușescu au sein du bloc soviétique. D'autre part, des fractures plus profondes ont également traversé les ensembles idéologiques, la rupture sino-soviétique constituant à cet égard un exemple emblématique.

Parallèlement à ces lignes de tension internes, le Mouvement des non-alignés s'est progressivement structuré, à la suite notamment des conférences de Bandung en 1955 et de Belgrade en 1961. Bien que caractérisé par une cohésion fragile et une influence plus limitée que celle des grands ensembles capitaliste et communiste, ce mouvement incarnait néanmoins la volonté partagée de nombreux États de faire émerger une troisième voie politique, fondée sur la neutralité et l'émancipation vis-à-vis des injonctions à l'alignement.

Plusieurs pays africains ont joué, à cette époque, un rôle central au sein du Mouvement des non-alignés. L'Égypte de Gamal Abdel Nasser ou la Zambie de Kenneth Kaunda ont ainsi contribué de manière significative à l'élaboration d'un discours alternatif à la bi-polarisation de la Guerre froide. Aujourd'hui, certaines dynamiques observables au sein des regroupements internationaux rappellent, par leur complexité et leur ambivalence, celles qui caractérisaient cette période. À cet égard, la diversité interne des BRICS constitue un exemple particulièrement révélateur.

Il apparaît dès lors plausible que, comme par le passé, un besoin symbolique et politique pour une voie géopolitique alternative finisse par s'exprimer de manière plus affirmée sur la scène internationale. Ce besoin pourrait, dans les années à venir, trouver un écho croissant auprès d'un nombre élargi d'États. Dans ce contexte, l'Afrique aurait tout intérêt à assumer

un rôle moteur, renouant avec l'intuition stratégique des grandes figures historiques africaines du non-alignement, et faisant de l'Ubuntu le vecteur principal de cette ambition.

Les innovations techniques de l'Ubuntu : façonner les outils de la conciliation et de la cohésion sociale

Un modèle diplomatique inédit fondé sur l'Ubuntu devrait également, pour gagner en attractivité et en crédibilité, être en mesure d'introduire des innovations techniques substantielles, capables de répondre aux limites identifiées dans les cadres diplomatiques antérieurs. Comme cela a déjà été souligné, l'une des caractéristiques centrales de l'Ubuntu réside dans son attachement à la préservation de la paix sociale, une orientation qui se reflète notamment dans sa conception singulière de la justice.

Dans le contexte contemporain, cette dimension apparaît particulièrement féconde à explorer. L'Ubuntu se distingue en effet des approches occidentales dominantes de la justice, souvent marquées par une logique punitive et clivante. Or, à une époque où les tensions internationales s'intensifient et où les dynamiques de polarisation politique s'accroissent à l'échelle mondiale, la recherche de mécanismes favorisant la conciliation et la restauration des liens sociaux devient un impératif croissant.

C'est précisément sur ce terrain que l'Ubuntu pourrait apporter une contribution originale et novatrice. En proposant des dispositifs inspirés d'une justice orientée vers la réparation, le dialogue et la réintégration plutôt que vers la seule sanction, ce paradigme disposerait du potentiel nécessaire pour enrichir les pratiques diplomatiques contemporaines. À ce titre, le développement d'un modèle diplomatique fondé sur l'Ubuntu gagnerait à accorder une attention prioritaire à cette dimension, susceptible de constituer l'un de ses apports les plus distinctifs et les plus pertinents.

TRC, un modèle de conciliation post-conflit efficace et exportable ?

L'une des conséquences directes de la recrudescence actuelle des tensions géopolitiques réside dans l'augmentation de la fréquence des conflits armés. Les affrontements opposant directement des États, parfois qualifiés de « guerres symétriques », réapparaissent sur la scène internationale, entraînant, une fois encore, leur lot de destructions humaines, matérielles et sociales. Cette dynamique pourrait, malheureusement, se prolonger au cours des années, voire des décennies à venir. Dans ce contexte, l'élaboration de stratégies visant à prévenir les conflits et à apaiser les tensions doit demeurer une priorité centrale pour les États et pour l'ensemble des acteurs diplomatiques.

Dans cette optique, l'idée de conférer à l'Afrique un rôle de hub diplomatique, susceptible d'accueillir des négociations de paix et de contribuer à la prévention de futurs conflits, a déjà été avancée. Il apparaît toutefois essentiel d'accorder une attention accrue aux phases dites post-conflit, souvent reléguées au second plan malgré les risques considérables qu'elles comportent. L'histoire montre en effet qu'une paix mal gérée peut contenir en germe les

conditions de conflits ultérieurs. C'est précisément sur ce terrain que l'approche de l'Ubuntu pourrait se révéler particulièrement pertinente, comme l'illustre de manière emblématique l'expérience de la Truth and Reconciliation Commission (TRC) en Afrique du Sud. Ce dispositif a démontré son efficacité comme outil de reconstruction post-conflit, en privilégiant l'établissement de la vérité et la restauration du lien social plutôt qu'une justice strictement punitive, généralement dominante dans les approches occidentales (Thakur, 2015).

L'influence de ce modèle ne s'est d'ailleurs pas limitée au seul cas sud-africain. D'autres pays sortant de périodes de violence armée s'en sont inspirés pour mettre en place leurs propres TRC, notamment la Sierra Leone en 1999 et le Liberia en 2005. Ces expériences attestent du caractère transférable de cet instrument dans des contextes nationaux variés.

Jusqu'ici, toutefois, ces mécanismes de réconciliation ont essentiellement été mobilisés dans des cadres strictement internes. Bien que de nombreux acteurs externes aient joué un rôle non négligeable dans les situations conflictuelles ayant touché l'Afrique du Sud sous l'apartheid, ainsi que la Sierra Leone et le Liberia, les processus de vérité et de réconciliation mis en place ont majoritairement impliqué des acteurs nationaux. Dès lors, une question se pose dans le cadre de conflits opposant directement des États, caractérisés par un niveau de complexité supplémentaire : le modèle des commissions de vérité et de réconciliation peut-il être transposé à l'échelle internationale ?

Les exemples demeurent rares, mais ils existent néanmoins. À la suite de l'accord de paix d'Alger signé en 2000 entre l'Éthiopie et l'Érythrée, mettant un terme à deux années de conflit territorial ayant causé au moins 100 000 morts et entraîné le déplacement d'environ un million de personnes (Barry, Gilkes, 2005), un organe spécifique fut institué : l'Eritrea–Ethiopia Claims Commission. Cette commission, dont le fonctionnement rappelait par certains aspects celui des TRC, était notamment chargée de statuer de manière contraignante sur les demandes d'indemnisation relatives aux pertes matérielles, aux dommages et aux préjudices corporels, conformément aux dispositions des accords d'Alger (2000).

Bien que l'analogie avec les commissions de vérité et de réconciliation présente certaines limites, en particulier l'absence de mécanismes d'amnistie dans le cas éthio-érythréen, cet exemple montre néanmoins qu'il est envisageable, moyennant des ajustements substantiels, d'appliquer des principes inspirés des TRC à des conflits de nature interétatique. Une telle perspective ouvre ainsi un champ de réflexion fécond quant à l'intégration de logiques issues de l'Ubuntu dans les dispositifs contemporains de gestion et de résolution des conflits internationaux.

Quelles arènes institutionnelles pour l'*Ubuntu* ?

Un système international inspiré de l'Ubuntu nécessiterait, pour fonctionner et se déployer durablement, l'existence d'arènes institutionnelles adaptées. À titre de comparaison, le système libéral contemporain s'appuie sur un ensemble structuré de normes de droit international et s'incarne principalement au sein de l'Organisation des Nations unies ainsi

que des institutions issues des accords de Bretton Woods. Parallèlement, les BRICS, conscients que leur consolidation ne peut reposer uniquement sur une coordination informelle, ont progressivement amorcé un processus d'institutionnalisation. Outre l'organisation d'un sommet annuel faisant office de plateforme politique, ce regroupement a développé, au fil du temps, des instruments économiques dédiés. Parmi ceux-ci figurent notamment la Nouvelle Banque de Développement (NBD) et l'Arrangement de réserve de contingence (CRA), conçus comme des mécanismes alternatifs à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international.

Dans cette perspective, un modèle africain fondé sur l'Ubuntu ne pourrait, à terme, se contenter d'une existence strictement informelle s'il souhaite acquérir une crédibilité internationale. L'établissement de structures institutionnelles dédiées et le développement d'outils spécifiques apparaissent ainsi comme des étapes indispensables pour garantir à la fois la légitimité et la pérennité d'un tel modèle. La création, par les États africains, d'institutions inspirées de la philosophie de l'Ubuntu pourrait dès lors emprunter au moins trois trajectoires distinctes, qu'il conviendra d'examiner plus en détail.

Partir de zéro : la méthode créationniste

Une première option consisterait à créer ex nihilo de nouvelles institutions, à l'image des commissions de vérité et de réconciliation précédemment évoquées. Une telle approche offrirait la possibilité de bâtir des structures entièrement nouvelles, conçues dès l'origine en cohérence étroite avec l'esprit et les principes de l'Ubuntu. Du fait même de leur nouveauté, ces entités bénéficieraient d'une marge de manœuvre importante, leur conférant une flexibilité accrue et une capacité d'adaptation relativement rapide aux évolutions de l'environnement régional et international.

Cette option présente toutefois des contraintes significatives. La création d'institutions inédites implique un investissement considérable, tant en termes de temps que de ressources humaines, financières et politiques. Par ailleurs, pour espérer rallier un nombre significatif d'États, ces structures devraient progressivement se doter d'un capital de crédibilité et de légitimité à l'échelle continentale, un processus intrinsèquement long et incertain. De surcroît, l'ajout de nouvelles entités aux dispositifs existants risquerait d'accentuer la complexité déjà élevée du paysage institutionnel africain, le rendant encore plus fragmenté et difficile à appréhender.

Dans cette perspective, l'introduction de nouvelles institutions fondées sur l'Ubuntu comporte le risque de reproduire une situation comparable à celle observée au début des années 1960. À la suite des indépendances, et dans un contexte marqué par la diversité des visions politiques quant aux trajectoires à emprunter par les jeunes États africains, une multitude d'organisations et de groupements, aux degrés de formalisation variables et souvent concurrents, virent le jour. Cette prolifération institutionnelle engendra une forte compétition, jusqu'à ce qu'un compromis soit trouvé avec la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963, laquelle constitue l'ancêtre direct de l'Union africaine actuelle (Zerbo, 2003).

Le modèle incrémental : faire du neuf avec du vieux

La deuxième option envisageable consisterait à répondre aux limites précédemment identifiées en s'appuyant sur les institutions panafricaines déjà existantes, telles que l'Union africaine ou les Communautés économiques régionales (CER). Cette approche reposerait sur une transformation progressive de ces structures depuis l'intérieur, au moyen d'une stratégie incrémentale visant à y intégrer, étape par étape, une vision du monde et des modes de fonctionnement davantage alignés sur les principes de l'Ubuntu.

À première vue, cette option peut sembler plus réaliste que la création d'institutions entièrement nouvelles. Elle n'en demeure pas moins confrontée à des obstacles substantiels. Les tentatives de réforme de grandes organisations multilatérales, en particulier lorsqu'elles sont anciennes et fortement institutionnalisées, se heurtent fréquemment à une lenteur structurelle et à de multiples résistances internes. Ces institutions tendent en effet à préserver leurs routines et leurs normes établies, n'acceptant que marginalement, et souvent de manière très graduelle, des changements susceptibles de remettre en cause leurs modes opératoires historiques (Borzyskowski, Vabulas, 2023).

Cette propension à la continuité est largement analysée dans la littérature académique sous le concept de « dépendance au sentier », qui désigne la difficulté des organisations à s'écarter de trajectoires institutionnelles façonnées par des choix passés, même lorsque ces trajectoires apparaissent sous-optimales dans le contexte présent (Pierson, 2000). Une telle dynamique réduit considérablement la probabilité de voir émerger des réformes profondes et contribue à expliquer l'inertie institutionnelle fréquemment observée au sein des grandes organisations multilatérales.

Dans le cas spécifique de l'Union africaine et des CER, cette inertie est en outre accentuée par plusieurs contraintes structurelles. Parmi celles-ci figurent l'absence récurrente d'un leadership clairement identifié et porteur d'une volonté politique forte en faveur de réformes ambitieuses, ainsi qu'une dépendance marquée aux financements externes. Cette dépendance limite la marge de manœuvre stratégique de ces institutions et complexifie davantage les processus de transformation interne (Chekol, 2020).

La voie hybride : l'ambition du meilleur, le risque du pire

Enfin, une troisième voie consisterait à envisager une solution institutionnelle hybride, combinant certains éléments des deux options précédemment évoquées. Il serait ainsi possible de concevoir de nouveaux outils institutionnels, qu'ils soient de nature politique, économique ou juridique, tout en les intégrant directement au sein de l'Union africaine et des CER. En théorie, une telle approche permettrait de tirer parti des avantages associés à la création de dispositifs nouveaux, tout en limitant les résistances internes, en contournant certaines problématiques de légitimité et en évitant une superposition excessive d'institutions distinctes.

Cette option n'est toutefois pas exempte de risques. Si la conception et l'intégration de ces nouvelles structures au sein de l'Union africaine et des CER ne sont pas menées avec une grande rigueur, cette stratégie pourrait au contraire cumuler les contraintes propres à chacune des deux approches précédentes. Le résultat serait alors un accroissement des

dysfonctionnements et un risque élevé d'échec institutionnel. En effet, la combinaison de modèles distincts dans l'espoir d'en additionner les forces comporte toujours le danger de n'en retenir, in fine, que les faiblesses.

Il convient par ailleurs de souligner que les options examinées jusqu'ici se limitent essentiellement à la question de l'institutionnalisation de l'Ubuntu à l'échelle africaine, sans aborder ses possibilités de déploiement au-delà du continent. Dans une perspective complémentaire, il pourrait également être pertinent d'examiner les modalités par lesquelles la philosophie de l'Ubuntu pourrait être intégrée, de manière effective, au fonctionnement de certaines structures multilatérales globales, telles que celles des Nations Unies. À cet égard, les débats contemporains et souvent clivants relatifs au rôle et à la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies pourraient constituer un point d'entrée fécond pour amorcer une telle réflexion. Une analyse approfondie de cette question dépasserait toutefois le cadre du présent article et justifierait, à elle seule, un travail spécifique.

Quoi qu'il en soit, indépendamment de la forme que pourrait revêtir une institutionnalisation de l'Ubuntu, il apparaît clairement que les crises de fonctionnement et de légitimité observées au sein de plusieurs institutions multilatérales africaines, à l'image de la CEDEAO, pourtant longtemps considérée comme un modèle de CER efficace, signalent un besoin urgent de transformations structurelles au sein de l'architecture multilatérale africaine.

Certains théoriciens de la dépendance au sentier, à l'instar de la politologue américaine Kathleen Thelen (2004), avancent que les changements institutionnels profonds et les ruptures paradigmatiques sont plus susceptibles de survenir en période de crise. Dans cette perspective, les turbulences actuelles pourraient constituer le catalyseur nécessaire à la mise en œuvre de réformes longtemps différées. Celles-ci seraient susceptibles d'ouvrir la voie à une nouvelle manière de concevoir les relations et les modes d'action au sein des arènes multilatérales africaines, en les alignant davantage sur les principes portés par la philosophie de l'Ubuntu.

Comment assurer la promotion de l'Ubuntu ?

Enfin, un modèle fondé sur l'Ubuntu devra aller bien au-delà d'une cohérence ou d'une pertinence strictement théorique pour parvenir à s'imposer durablement. Il sera en effet indispensable d'élaborer des stratégies de promotion structurées, articulées autour d'arguments clairement identifiables et mobilisant une diversité de canaux, afin de diffuser l'Ubuntu auprès d'un public élargi, d'en accroître la visibilité et de susciter l'adhésion.

Ces stratégies devront conférer à l'Ubuntu une attractivité suffisante sur le plan pragmatique, condition essentielle pour rallier de nouveaux soutiens. L'adhésion à une vision philosophico-politique et aux modèles opérationnels qui en découlent tend en effet à s'intensifier lorsque ceux-ci laissent entrevoir, au-delà de leur dimension idéologique, des bénéfices concrets et mesurables. À cet égard, l'expérience historique de la Guerre froide est éclairante. L'alignement de nombreux États sur des modèles de gouvernance

capitalistes ou socialistes ne résultait pas uniquement d'une adhésion doctrinale, mais répondait également à des considérations pragmatiques et géopolitiques.

Ces avantages pouvaient prendre des formes variées, allant de gains matériels et économiques à l'accès à des alliances commerciales ou stratégiques, en passant par des bénéfices politiques internes, tels que le renforcement de la légitimité électorale de dirigeants adoptant une doctrine perçue favorablement par certaines fractions de leur population. Dans cette perspective, les promoteurs de l'Ubuntu devront s'interroger de manière approfondie sur les leviers susceptibles de favoriser la diffusion de leur modèle, ainsi que sur les arguments tangibles qu'ils seront en mesure de mobiliser pour en démontrer l'utilité et l'intérêt auprès des acteurs étatiques et non étatiques.

Une “diplomatie du dollars” à l’africaine ?

Dans cette optique, il apparaît que l'une des stratégies les plus élémentaires pour susciter l'intérêt autour d'une doctrine donnée consiste à lui associer des avantages matériels conditionnés à l'adhésion. Les doctrines libérales, par exemple, se sont fréquemment diffusées en Afrique en étant étroitement liées aux dispositifs d'aide financière et matérielle proposés par les pays occidentaux. Cette pratique est communément désignée sous l'expression de « diplomatie du dollar », les États-Unis étant la puissance qui y a historiquement eu le plus recours (Delcorde, 2021).

Dès lors, peut-on envisager une démarche comparable dans une perspective de promotion de l'Ubuntu à l'échelle africaine ? Une telle approche impliquerait, en pratique, qu'au moins un État africain dispose d'une capacité économique suffisante pour offrir un soutien matériel significatif à ses voisins, tout en faisant de la diffusion de l'Ubuntu et de principes diplomatiques apparentés une priorité explicite de son agenda politique. À cet égard, l'Afrique du Sud semble, dans le contexte actuel, présenter le potentiel le plus élevé pour assumer un tel rôle à moyen terme, et ce pour plusieurs raisons.

Premièrement, l'Ubuntu constitue déjà un référent profondément ancré dans l'imaginaire social et politique sud-africain, bénéficiant d'une reconnaissance et d'une légitimité largement établies au niveau national. Deuxièmement, comparée à de nombreux autres États africains, l'Afrique du Sud dispose de ressources matérielles et financières relativement conséquentes, susceptibles de soutenir, le cas échéant, des pays confrontés à des contraintes économiques plus importantes. Enfin, le pays nourrit depuis plusieurs décennies l'ambition affirmée de promouvoir, à l'échelle continentale, une transformation structurelle des sociétés africaines, des modes de gouvernance et des relations internationales, en s'appuyant sur le concept de Renaissance africaine.

La Renaissance africaine, initialement formulée dans les années 1940 par l'intellectuel panafricain Cheikh Anta Diop, repose notamment sur l'idée d'un dépassement du traumatisme colonial par une réconciliation des Africains avec leurs héritages culturels, la revalorisation des langues africaines, l'émancipation économique et le renforcement de l'unité continentale (Diop, 1960). Après une phase de relative marginalisation à partir des années 1960, ce concept a été remis au centre du débat politique dans les années 1990 par l'ancien président sud-africain Thabo Mbeki. Celui-ci a régulièrement souligné le rôle de la

Renaissance africaine comme fondement de la cohésion continentale et comme levier stratégique visant à positionner l'Afrique en tant qu'acteur à part entière de la géopolitique mondiale (Maloka, 2001).

Les OI : des tribunes efficaces et abordables ?

Un autre levier fréquemment mobilisé par les États et les organisations pour diffuser des idées consiste à investir les organisations internationales en tant que tribunes politiques. Tout au long de leur histoire, ces espaces multilatéraux ont en effet servi de puissantes caisses de résonance pour des États, des dirigeants politiques ou encore des organisations non gouvernementales désireux de promouvoir des messages spécifiques et de défendre leur vision du monde.

À cet égard, la tribune de l'Assemblée générale des Nations Unies constitue un exemple emblématique. Elle a accueilli, au fil des décennies, de nombreux discours restés dans l'histoire des relations internationales. Il est dès lors tout à fait envisageable d'imaginer des chefs d'État ou d'autres décideurs politiques de premier plan mobiliser les différentes enceintes multilatérales, qu'il s'agisse des Nations Unies ou de l'Union africaine, afin de mettre en avant la philosophie de l'Ubuntu et de conférer visibilité et crédibilité à un modèle diplomatique émergent qui s'en inspirerait.

L'un des principaux atouts de cette stratégie réside dans son coût relativement modeste. Il n'est en effet pas indispensable de disposer de ressources financières considérables pour délivrer un message à fort impact depuis la tribune des organisations internationales. Les conditions essentielles tiennent davantage à la qualité du travail de rédaction et à la capacité des orateurs à incarner et transmettre une vision de manière convaincante. Cette accessibilité relative a, par le passé, permis à des États aux moyens limités, en particulier sur le continent africain, de bénéficier d'une visibilité mondiale à faible coût afin de porter leurs idées sur la scène internationale.

Le discours prononcé en 1984 à l'Assemblée générale des Nations Unies par le dirigeant révolutionnaire burkinabè Thomas Sankara constitue à cet égard l'un des exemples historiques les plus marquants de l'utilisation stratégique d'une tribune multilatérale pour défendre une vision politique alternative et interpeller l'ordre international établi.

Les futurs “champions” de l'Ubuntu

En définitive, il existe une pluralité de canaux et de leviers permettant de promouvoir de nouvelles idées sur la scène internationale. La présente analyse n'a ni vocation à en proposer un inventaire exhaustif ni à en établir une hiérarchisation, mais plutôt à mettre en contraste deux approches fondamentalement distinctes : d'une part, la « diplomatie du dollar », fondée sur la mobilisation de ressources financières considérables ; d'autre part, l'usage des tribunes offertes par les organisations internationales, qui incarne une stratégie plus frugale visant à maximiser l'impact à moindre coût. Ce contraste met en lumière l'étendue du spectre des possibles entre ces deux pôles. Les stratégies de *soft power* et d'influence étant

multiples, les plus efficaces seront vraisemblablement celles capables de combiner de manière cohérente et inventive les différentes méthodes disponibles.

Les États qui parviendront à élaborer de telles stratégies disposeront d'un potentiel certain pour s'imposer comme de futurs « champions » de l'Ubuntu. Sur le plan théorique, L'Afrique du Sud semble réunir plusieurs conditions favorables pour prétendre à ce rôle, tant à l'échelle continentale qu'internationale. Il convient toutefois de rappeler que le pays fait face, depuis plusieurs années, à d'importantes difficultés économiques. Par ailleurs, il est traversé par des dynamiques de repli identitaire qui contrastent nettement avec l'élan d'optimisme et d'ouverture ayant caractérisé la période ayant suivi la fin de l'apartheid (Chothia, 2023). Dans ce contexte, l'engagement prochain de l'État sud-africain dans une initiative ambitieuse de promotion internationale de l'Ubuntu demeure hautement incertain.

Au-delà du cas sud-africain, d'autres pays africains présentent également un potentiel intéressant pour servir de laboratoires de développement et de plateformes de projection de l'Ubuntu. Le Nigeria, par exemple, pourrait, dans cette perspective, convaincre à l'échelle continentale en s'appuyant sur le poids symbolique et les capacités matérielles que lui confère son statut de première puissance économique du continent. Le Kenya, qui se distingue par une relative stabilité politique et par le dynamisme de son secteur technologique, constitue également un candidat crédible : une volonté politique affirmée pourrait lui permettre d'exercer une influence dépassant largement ses frontières.

Néanmoins, à l'exception, peut-être, de l'Afrique du Sud, il apparaît qu'un nombre limité d'États africains manifeste aujourd'hui une volonté politique explicite en faveur de la promotion, de l'institutionnalisation et du déploiement de dispositifs fondés sur la philosophie de l'Ubuntu. Ce constat perdure malgré certaines interpellations émanant notamment des milieux académiques, comme en témoigne un article publié en 2021 par des universitaires nigériens mettant en évidence le potentiel de l'Ubuntu pour renforcer la cohésion nationale au Nigeria, un pays historiquement traversé par de fortes dynamiques centrifuges (Eke ; Onwuatuegwu, 2021).

Dès lors, en l'absence, ou dans l'attente d'un parrainage clair de la part des grandes puissances africaines, les promoteurs de l'Ubuntu pourraient être amenés, du moins à court terme, à privilégier des stratégies plus modestes, davantage axées sur la symbolique. Celles-ci devraient exploiter au maximum l'attrait normatif et la charge symbolique que représente, pour les États africains, la possibilité de se positionner au sein d'un nouveau paradigme géopolitique, réactivant, par la même occasion, l'héritage et l'esprit du non-alignement.

Conclusion : Afro-optimisme et renaissance africaine

En substance, oui : l'Ubuntu recèle un potentiel réel pour contribuer à une transformation en profondeur des relations internationales. Ce potentiel réside notamment dans la possibilité de structurer, autour de l'Ubuntu, un modèle inédit permettant aux États africains

d'harmoniser leurs positions diplomatiques, de rompre avec la logique de l'alignement systématique et de proposer au reste du monde de nouveaux espaces diplomatiques fondés sur la neutralité et la médiation. Une telle évolution pourrait favoriser l'émergence d'un climat d'apaisement, non seulement sur le continent africain, mais également à l'échelle de l'ensemble du système géopolitique mondial, aujourd'hui en quête manifeste de nouvelles formes de régulation.

Ces objectifs demeurent toutefois particulièrement ambitieux, et leur concrétisation ne saurait être ni simple ni immédiate. Dans un premier temps, les acteurs concernés devront s'approprier le concept d'Ubuntu afin d'en dériver un modèle opérationnel, doté d'outils institutionnels à la fois souples et efficaces. Néanmoins, le principal obstacle pourrait moins résider dans la conception de ce modèle que dans sa diffusion. Pour que l'Ubuntu puisse s'imposer sur la scène internationale, un élément, malheureusement trop souvent déficient dans les dynamiques internes de nombreux États africains, s'avérera décisif : l'existence d'une volonté politique forte, cohérente et sincère en faveur d'un changement structurel et durable. Car toute innovation, aussi pertinente et prometteuse soit-elle, demeure inopérante tant qu'elle ne franchit pas le seuil de l'adoption collective. Ce n'est pas l'invention en elle-même qui fait la révolution, mais bien sa diffusion à grande échelle.

Cette réflexion sur les champs du possible et de l'hypothétique invite toutefois à prolonger l'exercice d'abstraction. Prenons dès lors le parti d'élargir l'angle d'analyse pour l'inscrire dans une perspective plus générale. À la lumière des éléments avancés quant au potentiel innovant du continent africain, peut-on envisager que celui-ci s'affirme comme l'un des futurs foyers d'émergence des grandes visions et innovations du XXI^e siècle ? Une telle hypothèse suscitera sans doute le scepticisme, voire l'ironie, de certains lecteurs. Rappelons toutefois que des réactions similaires ont très probablement accompagné les propos du politique et essayiste français Alain Peyrefitte lorsqu'il annonçait, en 1973, l'ascension future de la Chine comme puissance majeure, à une époque où son produit intérieur brut par habitant demeurait inférieur de moitié à celui du Ghana (Banque mondiale).

L'histoire enseigne ainsi que les trajectoires des sociétés humaines sont rarement linéaires et souvent imprévisibles, conduisant régulièrement à des configurations qui auraient été jugées extravagantes si elles avaient été formulées quelques décennies avant leur réalisation.

S'agissant de l'Afrique, les scénarios et projections optimistes apparaissent, à mesure que le discours sur le continent se transforme, de moins en moins marginaux ou incongrus. Au cours des deux dernières décennies, une nouvelle lecture du continent s'est progressivement imposée au sein de cercles informés, en particulier dans les milieux économiques. Cette évolution tranche nettement avec le ton alarmiste qui dominait les années 1990, période largement marquée par un afro-pessimisme nourri par une conjoncture économique défavorable, une instabilité politique persistante et la multiplication des conflits armés.

Depuis la fin des années 1990, et plus nettement encore à partir des années 2000, ce discours a toutefois amorcé une inflexion progressive : l'afro-pessimisme a peu à peu cédé la place à une vision plus confiante quant aux perspectives du continent. Ce regain

d'optimisme repose en grande partie sur des performances économiques remarquables observées dans plusieurs pays, tels que le Botswana, le Kenya ou encore l'Éthiopie, pour n'en citer que quelques-uns. Il devient dès lors possible d'envisager, sans excès ni naïveté, une Afrique de demain capable de contribuer activement à l'élaboration de solutions à l'échelle mondiale.

Cette hypothèse apparaît d'autant plus crédible dans un contexte global marqué par un ralentissement économique, des dérèglements climatiques croissants et une raréfaction progressive des ressources. De nombreux chercheurs, parmi lesquels des économistes de premier plan tels que Joseph Stiglitz, s'accordent à reconnaître que l'un des défis majeurs à venir pour l'humanité résidera dans sa capacité à faire preuve de résilience (Le Point, 2020). En définitive, les sociétés de demain seront contraintes de concevoir des modes d'organisation permettant de produire davantage avec moins de ressources. Or, s'il est un continent qui, au regard de son histoire récente, a été amené à développer une véritable expertise en matière de résilience, c'est indéniablement l'Afrique.

L'Ubuntu dispose ainsi d'un terrain particulièrement propice pour prétendre à une transformation profonde des sociétés, à l'instar d'autres courants de pensée qui l'ont précédé. Dès le XVII^e siècle, plusieurs penseurs européens ont commencé à élaborer un ensemble d'idées novatrices qui, progressivement, ont constitué les fondements de ce qui sera ultérieurement désigné comme le « libéralisme ». Au fil des décennies, puis des siècles, ces principes ont conquis les sphères intellectuelles avant de se diffuser dans les multiples strates des sociétés européennes, irriguant des domaines aussi centraux que l'économie, la justice ou la gouvernance, jusqu'à façonner le modèle de société occidental contemporain largement structuré par ces logiques libérales.

À l'image de ce processus historique, l'Ubuntu pourrait, à son tour, s'imposer comme une matrice paradigmatique de référence, à partir de laquelle les intellectuels africains d'aujourd'hui et de demain élaboreraient de nouvelles manières de gouverner, d'organiser les échanges économiques, de structurer les marchés ou encore de penser la résolution des conflits juridiques. Dans cette perspective, l'Ubuntu deviendrait le prisme conceptuel à travers lequel la Renaissance africaine, maintes fois annoncée et sollicitée, pourrait enfin prendre corps de manière concrète et durable.

Références

Littérature académique

Battle, M. (1997). *Reconciliation: The Ubuntu theology of Desmond Tutu*. Cleveland, OH: Pilgrim Press.

Borzyskowski, I. von, & Vabulas, F. (2023). Global perspectives on international organizations. *Global Perspectives*, 4(1).

Chekol, Y. G. (2020). African Union institutional reform: Rationales, challenges and prospects. *Insight on Africa*, 12(1), 29–44.

Delcorde, R. (2021). *La diplomatie d'hier à demain. Essai politique*. Bruxelles: Mardaga.

Diop, C. A. (1960). *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique noire*. Paris: Présence Africaine.

Eke, S. C., & Onwuatuegwu, I. N. (2021). The significance and the role of Ubuntu philosophy in the Nigerian society. *South Asian Research Journal of Humanities and Social Sciences*, 3(4).

Kamwangamalu, N. M. (1999). Ubuntu in South Africa: A sociolinguistic perspective to a pan-African concept. *Critical Arts: A Journal of Media Studies*, 13(2).

Leman-Langlois, S. (2005). Le modèle « Vérité et réconciliation »: Victimes, bourreaux et institutionnalisation du pardon. *Informations sociales*, 127(7).

Maloka, E. (2001). The South African “African Renaissance” debate: A critique. *Polis: Revue camerounaise de science politique*, 8, 9–18.

Menkhaus, K., & Yéré, H.-M. (2008). Arrangements sécuritaires locaux dans les régions somaliennes de la Corne de l'Afrique. *Politique africaine*, 111(3), 22–43.

Pierson, P. (2000). Increasing returns, path dependence, and the study of politics. *The American Political Science Review*, 94(2), 251–267.

Thakur, V. (2015). Africa and the theoretical peace in international relations. *International Political Sociology*, 9(3), 213–229.

Thelen, K. (2004). *How institutions evolve: The political economy of skills in Germany, Britain, the United States, and Japan*. Cambridge: Cambridge University Press.

Zerbo, Y. (2003). La problématique de l'unité africaine (1958–1963). *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 212(4), 113–127.

Articles de presse et médias

[Chothia, F. \(2023\). Xénophobie en Afrique du Sud: Pourquoi le pays regrette-t-il sa législation libérale en matière d'asile après l'apartheid? *BBC News Afrique*](#)

[Les Échos. \(2015\). Le retour de la realpolitik](#)

[Le Point. \(2020\). Joseph Stiglitz en faveur d'une économie plus « résiliente » pour l'après-coronavirus](#)

[Le Temps. \(2024\). Poutine sur le Bürgenstock: « On ne nous invite pas et on dit qu'on refuse d'y aller. C'est n'importe quoi, cette histoire »](#)

[The Guardian. \(2014\). New Cold War: Back to the bad old days?](#)